



## Salaire non payé depuis 2 mois

Par **josie47**, le **17/08/2010** à **18:30**

Bonjour,

Ayant travaillé à temps partiel pendant 2 mois chez un fleuriste, avec un contrat à durée indéterminée je n'ai toujours pas été payée par mon employeur. Je l'ai appelé à plusieurs reprises mais il me soutient qu'il m'a effectué le virement, or je n'ai rien reçu et je n'ai jamais reçu de bulletin de paie! Mon employeur refuse de me donner le numéro de la comptable et se contredit sur les raisons de cette absence de paiement. Que dois-je faire?

Par **Visiteur**, le **17/08/2010** à **19:52**

Bonsoir,

petite lettre recommandée le mettant en demeure de vous délivrer votre fiche de paie et le chèque correspondant.. faute de quoi procédure prud'hommes !